



Association Iséroise pour la Promotion du BIA

Partie à conserver par les élèves et leurs parents

MISE EN ŒUVRE DU BIA – ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

- La préparation du B.I.A. est ouverte aux jeunes à partir de la classe de troisième. Nous conseillons plutôt cette formation à partir de la classe de seconde. La connaissance de certaines notions de mathématiques et de physique aide à mieux comprendre et suivre la formation. Complément d'informations sur le site « aipbia.org » ou « monbia.fr » ou celui du rectorat de Grenoble « bia.ac-grenoble.fr ».
- Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site « aipbia.org ». Ils seront remis aux formateurs AIPBIA en septembre lors des réunions de présentation au lycée du Grésivaudan à Meylan et au lycée Vaucanson à Grenoble.
- **En s'inscrivant, les élèves s'engagent à suivre la formation avec assiduité.** Un appel est fait à chaque cours avec feuille d'émargement. Pour réussir, un travail personnel régulier sera nécessaire.
- La formation sera dispensée au lycée Vaucanson de Grenoble et au lycée du Grésivaudan à Meylan en dehors des horaires habituels de cours, d'octobre 2020 à mi-mai 2021, hors vacances scolaires.
- Les cours auront lieu :
 - pour une classe, le mercredi de 13h30 à 15h30 au **lycée Vaucanson** à Grenoble
 - pour l'autre classe, le mercredi de 13h30 à 15h30 au **lycée du Grésivaudan** à Meylan.
- Le programme officiel comprend 40 heures minimum de cours obligatoires :
 - Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
 - Étude des aéronefs et des engins spatiaux
 - Météorologie & Aérologie
 - Navigation, réglementation, sécurité des vols
 - Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial
- Un cours d'anglais aéronautique (option à l'examen) sera proposé. Ce cours se fera à la suite du cours obligatoire.
- La formation sera assurée par des formateurs qualifiés CAEA de l'Association Iséroise pour la Promotion du BIA (AIPBIA). Les élèves seront membres de cette association pour la durée des activités.

Les formateurs sont principalement M. COURBIÈRE, professeur au lycée Vaucanson, M. MOUFLARD, M. SCIUS, M. PÊCHER, M. ESTIVAL; ils pourront se faire aider par d'autres enseignants, tous membres de l'AIPBIA.

➤ Il est prévu de donner l'opportunité à chaque élève de faire un ou deux vols entre le mois de février et le mois de mai. Le coût de ces vols dépendra du niveau de subvention et de sponsoring obtenu.

Les vols «avion» ou «ULM» seront réalisés sous convention avec des entités basées à l'aérodrome du Versoud. Pendant les vols BIA, l'élève est couvert par l'assurance responsabilité civile de l'avion.

Pour information : le tarif d'une heure de vol, hors pilote, est d'environ 150€. À titre d'information, le coût horaire de 30€ a été proposé au printemps 2020 grâce aux subventions obtenues auprès des fédérations et sponsors.

Le transport des élèves à l'aérodrome du Versoud sera assuré par les parents.

Les vols auront lieu selon les conditions météo et la disponibilité des aéronefs et des instructeurs, éventuellement pendant le week-end ou les vacances scolaires.

➤ Coût total de la formation par élève = 80 € : un chèque à l'ordre de AIPBIA est à remettre avec le dossier d'inscription.

Cela inclut :

- l'adhésion à l'association, l'assurance Responsabilité Civile
- les frais AIPBIA comprenant les cours théoriques, les frais associatifs AIPBIA, l'accès aux cours téléchargeables sur Internet, les frais d'entrée pour les éventuelles visites de sites aéronautiques locaux, l'achat de fournitures.

L'inscription au BIA, examen national, est gratuite et se fait en février /mars.

Au vu de cet effort financier et eu égard au bénévolat de toute l'équipe, **seuls les jeunes motivés et prêts à s'investir doivent s'inscrire.**

Tout sponsoring nouveau est le bienvenu et permettra à d'autres jeunes de bénéficier de bonnes conditions financières pour découvrir le milieu aéronautique.

Coordonnées utiles

Site Internet AIPBIA: <http://www.aipbia.org>

Contact : contact@aipbia.org



Association Iséroise pour la Promotion du BIA

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA CLASSE BIA ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

À remettre aux formateurs lors des journées de présentation du BIA en septembre 2020, avec le chèque (mettre le nom de l'élève au dos) et la copie recto verso de la carte d'identité.

Merci d'écrire lisiblement.

Élève :

NOM Prénom

Date de naissance Lieu de naissance : Nationalité

Adresse

.....

E-mail : Téléphone :

Responsable légal préférentiel du mineur

NOM Prénom

Adresse

.....

E-mail : Téléphone :

Responsable légal 2 du mineur

NOM Prénom

Adresse

.....

E-mail : Téléphone :

Classe demandée : lycée Vaucanson lycée du Grésivaudan

Nom et adresse de l'établissement où l'élève est scolarisé en 2020/2021 :

.....

Classe :

Boursiers de l'éducation nationale en 2019-2020: Oui Non

Boursiers de l'éducation nationale en 2020-2021: Oui Non

Inscription aux Jeunes Ailes de la FFA (voir ci-dessous): Oui Non

Engagement moral / Autorisation parentale

L'inscription à ce cours oblige l'élève à la plus grande assiduité. Toute absence devra être justifiée. Une tenue correcte sera exigée en toute circonstance.

Le règlement intérieur de l'établissement d'accueil (Vaucanson ou Grésivaudan) sera respecté, en particulier en ce qui concerne les horaires et les règles d'utilisation des portables.

Si des photos sont faites au cours des activités, vous donnez l'autorisation à l'association de les utiliser : documentation, article de journal, communication auprès de tiers.

Date et signatures précédées de « bon pour accord »

L'élève

Le responsable légal préférentiel

Le responsable légal 2

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Une photo d'identité
- Copie recto verso de la carte d'identité
- Chèque de 80 € à l'ordre de l'AIPBIA

Nos partenaires pédagogiques :



L'École des Pupilles de l'air



Notre partenaire informatique

Les données recueillies par l'association ont pour but de pouvoir communiquer avec les jeunes et leurs responsables légaux pour le bon déroulement et suivi du programme pour l'année scolaire en cours.

La FFA (Fédération Française Aéronautique) La Licence Fédérale « Jeunes Ailes » résumée.

*Informations reprises de la notice 2019-2020 (à réactualiser),
après accord de la FFA. Notice consultable sur le site de la FFA.*

Programme Objectif BIA :

Le jeune qui suit une préparation au BIA peut souscrire, en décembre, une licence « **Jeunes Ailes** » qui est couplée au programme optionnel « Objectif BIA » avec un coût de **24€** (21,50€ + 2,50€ d'assurance).

Par cette adhésion spécifique optionnelle au programme « **Objectif BIA** », le jeune obtient :

- une **Licence / Assurance Fédérale « Jeunes Ailes »**.
- un **abonnement de 6 mois à Info-Pilote** (janvier à juin 2021) : pour le mettre dans le bain aéronautique (familiarisation facilitant la préparation du BIA).
- l'accès à des **programmes partenaires FFA** comme par exemple le « Challenge BIA-AEROBATIX », le programme « Cadet de l'Armée de l'Air », les événements de l'Armée de Terre (ALAT) (voir documents joints).

Après la réussite à l'examen BIA :

Avec un temps de vol requis de 55 minutes au minimum en place avant, un bon de 50€ est offert par la FFA. Versé à l'Aéro-club, il peut être utilisé par l'élève lors d'un vol de découverte ou d'un baptême de l'air, ou en un crédit pour commencer une formation de pilote.

En réglant la licence 2021 et l'abonnement à Info-Pilote 2021, la FFA offre aux jeunes:

- la Licence + l'Assurance 2021 (de juin 2021 à décembre 2021), et
- l'abonnement à Info-Pilote pour 2021 (2ème semestre 2021)
- **une remise de 40€ sur le prix de la licence.**
- un **bonus de 165€** dans le cadre d'« **OBJECTIF PILOTE/ AÉROJEUNES** » pour les lauréats du BIA qui poursuivent leur formation en vue d'un brevet de pilote.

Pour vous inscrire à ce programme, cochez la case « oui » du bulletin d'inscription et faites un chèque de 24 € (**tarif 2019-2020, à confirmer**) à l'ordre de l'AIPBIA.



La Licence/Assurance « Jeunes Ailes »